Image not found or type unknown

Durée d'inscription au casier judiciaire d'une sentence

Par **Elmiore**, le **27/01/2010** à **17:27**

Bonjour,
j'ai été arrêté en 2006 et condamné en 2008 pour détention, usage et revente (céder) de stupéfiant, j'ai eu 10 mois avec sursis et une amende.

j'aimerais savoir quand l'inscription de ces faits disparaitront de mon casier n°2 et n°3.

je vous remercie d'avance pour les réponses.

Par **Tisuisse**, le **27/01/2010** à **23:31**

Bonjour,

Ne connaissant pas votre affaire, les attendus du tribunal et les condamnations, c'est le greffe de votre tribunal qui vous fournira la réponse à votre question.

Par **Elmiore**, le **29/01/2010** à **18:29**

je vous remercie, je vais essayer de le trouver. au pire des cas, puis je contacter Nantes au service des casiers judiciaires pour me renseigner ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés